



LES NOUVEAUX GUIDES DES SALARIES 2017

Disponibles à la maison des syndicats à Valbonne Garbejaire.

Tous vos droits dans un petit manuel, vous ne pourrez pas vous en passer.



Les Echos De Sophia

La Cfdt De Sophia Antipolis à Vos Côtés

OCTOBRE 2016

Édito

COMPTE PERSONNEL D'ACTIVITE

Une des grandes mesures de la loi est la création du CPA, compte personnel d'activité. Il comprendra au démarrage le compte personnel de formation (CPF), le compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P), plus le compte d'engagement citoyen. Cette mesure est conçue pour renforcer la sécurisation des parcours professionnels et faciliter la mobilité professionnelle au cours de la vie active. Les mesures concernant la formation se situent dans cette optique.

Le CPF est renforcé dans la loi travail. En effet, d'autres activités, bénévoles, créeront maintenant des droits à CPF de 20 heures par an : activité de maître d'apprentissage, service civique, et réserve militaire ou sanitaire ainsi que le bénévolat associatif dans des responsabilités d'administration ou de direction dans des associations membres d'une liste ministérielle (organismes d'intérêt général). Le financement en viendra de plusieurs sources : fonds mutualisés dédiés au CPF, État, commune ; Et l'employeur pourra ajouter un abondement spécifique pour les salariés à temps partiel.

Afin de faciliter l'accès des non diplômés à une qualification, il est prévu de majorer l'alimentation du CPF des salariés sans diplôme (40 heures par an) avec un plafond à 400 heures. De plus, de nouvelles formations pourront être intégrées dans les listes de CPF : l'évaluation d'une personne avant son entrée dans une formation vers le socle de connaissances et compétences ; les prestations de bilans de compétences pour les demandeurs d'emploi et les salariés sans ancienneté ; l'accompagnement à la VAE ; les formations de créateurs ou repreneurs d'entreprise...

PARLONS TRAVAIL

La Cfdt a lancé une grande enquête nationale sur le TRAVAIL...

Participez sur www.parlonstravail.fr

<p>VIVRE POUR LE TRAVAIL ? OU TRAVAILLER POUR VIVRE ?</p> <p>parlons travail</p> <p>Donnez votre avis sur parlonstravail.fr</p>	<p>Ton travail est-il UTILE ? OU FUTILE ?</p> <p>parlons travail</p> <p>Donnez votre avis sur parlonstravail.fr</p>	<p>Tu préfères travailler MOINS OU PLUS ?</p> <p>parlons travail</p> <p>Donnez votre avis sur parlonstravail.fr</p>
<p>TON TRAVAIL C'EST DES PRIMES OU DÉPRIMÉ</p> <p>parlons travail</p> <p>Donnez votre avis sur parlonstravail.fr</p>	<p>LA GRANDE ENQUÊTE NATIONALE SUR LE TRAVAIL</p> <p>Rendez-vous sur parlonstravail.fr pour répondre aux questions, donner votre avis, participer aux discussions... Et changer le travail !</p> <p>commencer</p> <p>Cfdt: parlons travail</p>	<p>LE TRAVAIL, C'EST LA SANTÉ OU MON TRAVAIL NUIT À MA SANTÉ ?</p> <p>parlons travail</p> <p>Donnez votre avis sur parlonstravail.fr</p>

PERMANENCE Cfdt SOPHIA ANTIPOLIS

Catherine TORCAT

2 rue de la bastide vieille Garbejaire

06560 VALBONNE Tél: 06 44 73 55 41

Email: cathy.torcat@cfdt-f3c-azur.fr



web



LE COIN JURIDIQUE

ATOS INTEGRATION: EXTERNALISATION DES SERVICES GÉNÉRAUX : VICTOIRE DÉFINITIVE EN JUSTICE !

Les salariés des services généraux de province ont été transférés chez Sodexo au 1/2/2012. La CFDT a contesté, en justice, ce transfert...

La cour d'appel et la cour administrative d'appel de Versailles ont donné raison à la CFDT : le transfert n'était pas obligatoire.

La direction a annoncé en CE du 23 juin 2016 qu'elle ne contestera pas ces décisions. Elles sont donc définitives ! Le combat continue pour que tous ces salariés retrouvent un emploi décent et une perspective de carrière !



SAMOP: Un employeur irrespectueux des lois

Après plus d'une dizaine de condamnations aux prud'hommes représentant largement plus de 500 K€, l'entreprise continue à accumuler les contentieux. Le juge départiteur a condamné l'entreprise à verser 15 000 € à la CFDT F3C qui s'était portée intervenant volontaire sur un dossier de discrimination. Le dossier est actuellement frappé d'appel (comme les autres dossiers déjà déposés).

- Point positif, l'employeur semblerait avoir compris qu'il était temps de régulariser les salaires minima!

- Point négatif, l'employeur prétend une situation économique difficile pour justifier son mauvais résultat. Bien entendu, il n'en est rien puisque ce sont les condamnations successives qui ont impacté (à court terme) le résultat de l'entreprise et le directeur qui a pris l'initiative de ne pas respecter les lois.. Prochain épisode, en appel !...



web

RETROUVEZ LES ECHOS DE SOPHIA SUR LE WEB

www.cfdt-f3c-azur.fr

AINSI QUE TOUS LES LIENS UTILES,

POLES D ACTIVITE ET CODE DU TRAVAIL....



ELECTIONS DANS LES TPE

Mardi 28 juin 2016, les équipes de la CFDT sont allées à la rencontre des Salariés de Sophia Antipolis, Place Méjane.



Très bon accueil des salariés, qui ont exprimé leur satisfaction d'être informés et de pouvoir rencontrer la CFDT pour

échanger, même brièvement, sur leur emploi et leurs conditions de travail.

Les salariés des TPE seront appelés à élire leurs représentants du 28 novembre au 12 décembre 2016 par vote électronique.



ELECTIONS PROFESSIONNELLES : AKKA, SAP, SOPRA-STERIA...

Chez **SOPRA-STERIA**, le bilan de 3 ans de travail des **élus CFDT**, c'est principalement un accord sur le temps de travail, et le projet du prochain mandat, c'est de surveiller son application par la Direction...

Pour les **candidats CFDT de SAP**, l'accent sera mis sur l'amélioration des conditions de travail et sur la rémunération.

Pour **Akka PACA**, le **groupe CFDT** est très actif depuis 2013, présent sur tous les fronts: Formation, GEPP, Egalité pro, QVT, Aide au logement, mais également les ASC.

Toujours aux côtés des salariés, pour les soutenir, dans les cas de situations d'inter-contrat, de propositions de missions très éloignées et de mutations forcées.

Le groupe **CFDT AKKA PACA** avait été le seul présent lors des mouvements sociaux qui avaient secoué la planète AKKA en Février/Mars 2014, suite à l'introduction d'un nouveau barème de frais, provoquant une perte drastique de revenus.

Les salariés s'en souviendront lors des élections professionnelles de Novembre 2016....